



KATERI

N° 27

### OBJET

1. Notre petite revue *Kateri*, publiée par le Centre Kateri à Caughnawaga (Québec), voudrait vous aider à obtenir des faveurs spirituelles et temporelles, grâce à l'intercession de la vénérable Kateri Tekakwitha. Par là, nous espérons hâter la béatification du Lys des Agniers;

2. Nous désirons trouver de nouveaux amis pour la cause de Kateri, afin d'en obtenir au moins un « Je vous salue, Marie » quotidien pour cette béatification;

3. Nous vous tendons la main, car, sans votre aumône, nous ne pouvons à peu près rien pour faire connaître Kateri, petite laïque, et faire examiner les faveurs importantes attribuées à son intercession.

### MATIÈRE

Chaque numéro de *Kateri* comprend :

1. Une ou plusieurs pages sur la vie et les vertus de Kateri;
2. Des nouvelles de ses clients répandus de par le monde;
3. Le récit de faveurs obtenues par son intercession;
4. De la documentation au sujet des Indiens des Amériques, en particulier des Indiens de la Mission Saint-François-Xavier.

### AVANTAGES

Votre abonnement (\$1 par année, renouvelable aussi souvent que possible) vous donne droit à l'inscription parmi les « Amis de Kateri » pour qui

1. Une messe est offerte chaque semaine;
2. Le vice-postulateur prie au memento de sa messe quotidienne;
3. A titre de bienfaiteurs de la Compagnie de Jésus, 190,000 messes sont dites chaque année;
4. Est ouvert le trésor spirituel des mérites de plus de 35,000 Jésuites;
5. Des grâces spéciales sont acquises en travaillant à la béatification de Kateri.

AUTOMNE 1966

Avec la permission de l'Ordinaire et des Supérieurs, Caughnawaga (Québec).

Copyright par Henri Béchar, S. J., vice-postulateur.  
Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.



## MISE EN VEILLEUSE ?

IL EN EST qui ont l'impression que le II<sup>e</sup> Concile du Vatican a mis en veilleuse les dévotions populaires qui font partie de la vie de la plupart des catholiques. Par exemple, le rosaire et les autres pratiques religieuses en honneur de la Bienheureuse Mère de Notre-Seigneur. A vrai dire, le Concile accentua et réaffirma l'enseignement de l'Eglise au sujet de la

sainte Vierge. Je ne trouve nulle part aucun indice qu'un pape contemporain ou que le Concile ait dit ou fait quoi que ce soit qui appuie la proposition que les dévotions mariales appartiennent désormais au passé.

Tout déclin de ces dévotions doit être imputé en partie aux affirmations fallacieuses qu'on nous communique par l'intermédiaire de la presse séculière ou